

Le Groisilien

Avec vous, imaginons Groisy demain



Le Campus fête ses 50 ans



Une rentrée réussie

P.9



Commission urbanisme

P.14



La vie associative a fait sa rentrée

P.23

Sommaire

P. 03 **E**ditorial

P. 04 **E**nvironnement
Récolte de miel : une réussite pédagogique !
Le Conseil Municipal en visite au GAEC les Airelles

P. 06 **A**ction sociale
Une mobilisation active

P. 09 **E**nfance - Jeunesse
Une rentrée réussie
Au fil des animations et activités
Des petites frimousses à Groisy
Conseil Municipal des Jeunes

P. 12 **A**u fil des chantiers

P. 14 **C**ommission urbanisme
L'urbanisme est un sujet de préoccupation majeur
Le PLUi-HMB du Grand Anney : un projet ambitieux pour
l'aménagement du territoire

P. 18 **E**nseignement
Le Campus de Groisy fête ses 50 ans !

P. 22 **B**ibliothèque
Et si on donnait un nom à la Biblio ?

P. 23 **V**ie associative
Les associations ont fait leur rentrée avec le Forum

P. 24 **A**u fil de l'actualité...

P. 26 **A**genda

P. 28 **E**tat-civil



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LE MATIN

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00

L'APRES-MIDI

Lundi : 14h00 à 17h00
Jeudi : 14h00 à 17h00

Le secrétariat urbanisme
est ouvert
uniquement les matins,
du lundi au vendredi.

Ne sonner qu'en dehors
des heures d'ouverture,
pour les rendez-vous ou
en cas d'urgence.

Édito



Chères Groisilliennes, chers Groisiliens,

Le conseil municipal et moi-même espérons que vous avez bien profité des vacances d'été, tout en vous protégeant des fortes chaleurs que nous avons subies.

L'été, c'est la période des vacances, des soirées sur les terrasses, des barbecues et de la fumée qui va chez les voisins, des réunions tardives pendant lesquelles il fait bon rire, parler fort et faire de la musique.

Bref, c'est l'été, une période pendant laquelle on vit plus dehors, en empiétant quelque peu sur la sphère des autres, cela demande un peu de retenue pour les uns et un peu de compréhension pour les autres...

Pour ce qui est des manifestations publiques de plein air comme la fête de la musique et le 14 juillet, dans un souci bien compris de préservation du voisinage, la municipalité a été amenée à en limiter la durée et l'intensité sonore. Quant aux feux d'artifice privés, je vous rappelle qu'ils sont soumis à autorisation de la mairie.

A chaque édition, notre bulletin municipal met en avant le travail d'une commission. Ce quarante-sixième numéro, vous propose de faire plus ample connaissance avec la commission urbanisme et vous propose un tour d'horizon sur les sujets abordés et les principales opérations en cours sur la commune. Nous en avons profité pour faire le point sur l'avancement du PLUI-HMB porté par Grand Annecy. En effet, l'urbanisme est un sujet de préoccupation majeur, il répond à de nombreuses questions de notre vie courante, il traite du logement, de la mobilité, de la qualité de vie, de l'économie et de la préservation de notre espace environnant et de ses ressources. Autant de sujets qui dépassent largement les limites de notre commune et dont l'approche intercommunale est indéniable.

Enfin, je me permets d'attirer tout particulièrement votre attention sur les travaux de sécurisation du passage à niveau qui vont débuter prochainement et qui vont probablement durer plusieurs mois et engendrer de graves perturbations de circulation. Nous vous tiendrons informé de ces contraintes de circulation au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Si toutefois vous êtes amené emprunter des routes communales parallèles, je vous invite à penser aux riverains et de fait à modérer votre vitesse. Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Chères Groisillienne et chers Groisiliens, Je vous souhaite à tous un bel automne plein d'entrain et de motivation et vous donne rendez-vous pour un bilan de mi-mandat au prochain numéro.

Votre maire,
Henri Chaumontet



Récolte de miel : une réussite pédagogique !

GROISY
ENVIRONNEMENT



Pour la deuxième année consécutive, accompagné par Cédric, apiculteur passionné et passionnant de l'association « un rêve d'abeilles », une quinzaine d'enfants groisiliens a pu découvrir la récolte du miel, vendredi 18 août, à la salle d'animation.

Les abeilles des trois ruches ont été très productives grâce, entre autres, à l'îlot de biodiversité à côté duquel elles sont placées.

Après avoir expliqué comment

les abeilles font le miel et leur rôle essentiel dans la pollinisation, Cédric a pu montrer à nos apprentis apiculteurs comment le récolter. D'abord, il faut enlever



l'opercule de cire qui protège la réserve de miel puis le cadre peut être mis dans un extracteur pour en extraire le miel grâce à sa force centrifuge.

Petits et grands ont apprécié cette pause sucrée, moment de partage de savoir-faire et de dégustation. Croquer dans un pain de miel, goûter le miel de Groisy et récolter 36 kg de ce nectar 100% local ont récompensé le travail de nos jeunes apiculteurs !



Présentation du PACTE pour le Climat du Grand Annecy

Le Grand Annecy a adopté en juin 2021 un ambitieux plan de 70 actions pour mobiliser tous les acteurs de notre territoire afin d'accélérer sa transition écologique et le rendre plus résilient face au dérèglement climatique : c'est Le Pacte pour le Climat. Aligné sur l'accord de Paris, ses objectifs sont ambitieux : réduire de 47 % nos émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 2015).



Ce Pacte pour le climat est structuré en 4 axes :

- Mobiliser tous les acteurs du Grand Annecy autour d'actions concrètes.
- Maîtriser les consommations d'énergie.
- Valoriser les ressources du territoire.
- Adapter notre territoire au dérèglement climatique.

Lors de son adoption, le Grand Annecy s'est engagé à rendre compte tous les 2 ans des avancées du Pacte pour le climat.

Voici un lien pour visualiser une vidéo sur ce sujet :
<https://www.youtube.com/watch?v=Tcqb6mgIGJk>

Le Conseil Municipal en visite au GAEC les Airelles

Le Conseil Municipal a visité l'unité de méthanisation du GAEC les Airelles, aux Aires.

Samedi 1^{er} juillet, Jean-Yves Raphin, gérant de la société ECO 3 R recevait le conseil municipal pour une visite de l'unité de méthanisation située au GAEC Les Airelles.

Après avoir présenté et fait l'historique de l'exploitation agricole, Jean-Yves Raphin a ensuite guidé les conseillers vers l'unité en expliquant les différentes étapes de la méthanisation : de la collecte provenant d'effluents agricoles, de bio déchets issus des moyennes et grandes surfaces (produits invendus, dates limites) à la valorisation. Celle-ci se traduit par des digestats liquides, du gaz, de l'électricité produite et injectée sur le réseau ERDF et de la chaleur utilisée pour l'atelier de fabrication du GAEC.

A noter qu'un désemballeur est aussi installé sur le site afin de trier les emballages des produits invendus. Les explications de Jean-Yves Raphin étaient claires et complètes. Celui-ci a insisté sur la prise en compte des enjeux environnementaux qui montrent que ces mesures ont été bien appropriées par l'exploitant.

Le Maire et les membres du Conseil remercient Jean-Yves pour son accueil, et son temps passé avec les



élus, mais également Véronique, Éric et Jonathan Raphin.

Zéro déchet, mais plein de sourires !

C'est avec un humour certain que Jérémie Pichon, auteur du livre Famille presque zéro déchet, tentera, le 22 novembre, de vous convaincre à réduire de façon drastique vos déchets.

Le conférencier racontera comment, en trois ans, il a réussi à passer de 390 kg de déchets à un seul avec sa petite famille. Un défi qui a nécessité un changement radical de mode de vie, source de bénéfices insoupçonnés. Organisée par la commission environnement, la conférence, qui aura lieu à la salle d'animation à 20h, est gratuite et accessible à tous. L'objectif est de donner à chacun des pistes de réflexion pour réduire ses déchets, et donc, son impact environnemental.

CONFERENCE ZERO DÉCHET



Mercredi 22 novembre à 20H

GROISY - Espace d'Animation

FREE

Conférence animée par Jérémie PICHON, militant associatif et directeur de Mountain Riders



FAMILLE presque ZERO DÉCHET

Contact Mairie : 04 50 68 00 01 / mairie@groisy.org



U ne mobilisation active

GROISY
ACTION SOCIALE



Sésame
ASSOCIATION HABITAT JEUNES



Association Sésame Habitat Jeunes "1 toit 2 générations"

L'association Sésame Habitat Jeunes porte le dispositif "1 toit 2 générations" sur le territoire du Grand Annecy depuis le 1^{er} janvier 2021.

En lien avec le réseau Cohabilis, l'association a pour objectif le développement de la cohabitation intergénérationnelle solidaire en installant sous le même toit deux personnes ayant une génération d'écart. Son rôle au travers du dispositif est de mettre en lien deux personnes bienveillantes, l'une en recherche de logement temporaire et l'autre disposant d'une chambre pour recevoir.

Les candidats en recherche de logement sont généralement des étudiants, stagiaires, apprentis, jeunes actifs ou en reconversion professionnelle.

Avant toute mise en place, l'association se rend chez l'hébergeur volontaire afin de vérifier la décence de l'espace qui sera mis à disposition et les espaces partagés.

Dans un second temps, chaque candidat sera reçu individuellement par l'association pour vérifier ses motivations et préciser son rythme de vie et ses centres d'intérêt. Le binôme est créé à partir des informations obtenues lors d'une première entrevue organisée chez l'hébergeur.

Si elle s'avère concluante, un contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire sera signé entre les deux parties.

Si le dispositif peut, de prime abord, déconcerter, (car il n'est pas anodin de débiter une cohabitation avec une personne que l'on ne connaît pas) il est cependant strictement encadré.

L'association Sésame Habitat Jeunes reste à disposition toute au long de la durée de la cohabitation et pour plus d'informations :

**Association Sésame Habitat Jeune
1 Toit 2 Générations**

Tél. 06 15 41 63 91 ou Tél. 04 50 45 34 81

1T2G@associationsesame.fr

Agenda action sociale

Samedi 30 septembre

Journée dédiée au cancer du sein de 10h à 16h au Gymnase du Parmelan avec les associations de Groisy

Vendredi 13 octobre

Conférence sur le don d'organes salle Antigony à 19h30 précises

24, 25, 26 novembre

Journées banque alimentaire

Dimanche 21 janvier 2024

Repas des aînés 12h à l'Espace animation



Ateliers équilibres séniors avec le CHANGE

Ces ateliers mis en place par la filière gérontologique du CHANGE proposent de l'Activité Physique Adaptée et des conseils autour de la prévention de la chute.

Ces séances sont organisées dans une ambiance conviviale et se dérouleront de septembre à juin (hors vacances scolaires) les jeudis de 14h30



à 16h, à l'espace d'animation de Groisy, avec des séances spécifiques nutrition, ergothérapie, facteurs de risques de chute : soit 32 séances d'1h30 afin d'ancrer le participant dans un parcours d'activité physique adaptée.

Inscription au Tél. 04 56 49 77 94

Il est également proposé pour ceux qui ont suivi les ateliers en 2022, une session les jeudis, de 13h30 à 14h30.



Samedi 30 septembre : Grosny en Rose

Rendez-vous ce samedi 30 septembre pour fêter Grosny en Rose, organisée par le CCAS de Grosny et les associations, au Gymnase du Parmelan de 10h à 16h.

Bilan de santé gratuit pour les seniors de votre commune !

Le Grand Ancey organise des consultations de prévention santé gratuites à destination des personnes âgées de plus de 60 ans.

L'occasion, pour eux, de faire un bilan complet (évaluation de l'équilibre, de la mémoire, du sommeil, test auditifs et visuel, prise de la tension artérielle, glycémie, etc.) auprès de deux professionnels de santé (infirmière et psychologue).

Ces consultations sont gratuites et se font sur inscription par téléphone au 04 50 33 65 3



Rencontre aux jardins familiaux

Le 24 juin dernier, Béatrice Valléjo, Adjointe à l'action sociale accompagnée des élues Caroline Lamouille, Mélanie Ouvry et Isabelle Dupanloup ont eu, comme chaque année, le plaisir de partager le repas canadien organisé par les jardiniers des 16 parcelles.

Ces dernières ne sont pas cloisonnées et forment un ensemble paysager où il fait bon de se promener.

Les jardiniers de Grosny sont les principaux responsables de la réussite des jardins familiaux. Ils sont courageux, désirent manger sainement et aiment jardiner ensemble. Ils travaillent dur pour cultiver leurs parcelles et sont fiers de leurs productions.

Les jardins familiaux de Grosny sont un lieu important pour la vie sociale de la commune. Ils permettent aux habitants de se rencontrer, de partager leur passion pour le jardinage et de profiter de la nature.

La commission Vie Sociale est fière de soutenir les jardins familiaux de Grosny qui sont un véritable atout pour la commune contribuant ainsi à la qualité de vie des habitants, à la promotion du jardinage et à la protection de l'environnement.

Grosny ville ambassadrice du don d'organes

Le dernier Groisilien vous présentait l'association ADOT 74 pour le don d'organe et la transplantation (greffe) d'organes, de tissus et de cellules permettant à des patients qui n'ont plus d'autre solution, de retrouver une vie normale.

Le CCAS et la Commission Vie Sociale ont décidé de faire de la ville de Grosny une ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Gref-fes+.



Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé, via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'Académie de Médecine.

Nous avons matérialisé cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de la commune comme vous avez certainement pu le remarquer.

Une conférence avec l'association ADOT74 se tiendra le vendredi 13 octobre à 19h30, salle Antigny de l'espace animation. Elle permettra de mieux comprendre la démarche et de répondre à toutes les questions que vous vous posez certainement.

Info... Info... Info...

Personnel municipal

Plusieurs mouvements ont récemment marqué l'organisation du personnel municipal.

Arrivées

Arrivée d'**Ophélie Curt** en mai au poste de chargée d'accueil en remplacement de Marie qui a pris d'autres fonctions au sein de la collectivité. Ophélie assure également la gestion des affaires sociales et travaille en binôme avec Rachel sur l'état civil, les élections et le cimetière.



Audrey Jacquet rejoindra fin septembre le service administratif. Elle sera référente du pôle aménagement/foncier/urbanisme.



Audrey travaillera en collaboration avec Virginie secrétaire du service urbanisme.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe administrative.

Evitons l'accident avec nos amis à 4 pattes !

Il vaut mieux prévenir que guérir, il est aujourd'hui demandé aux propriétaires de chiens s'éviter de venir se promener avec leur compagnon aux abords des écoles et crèches. Explications.

Face à l'inquiétude de nombreux parents quant à la présence de chiens sur le parvis de l'école, nous demandons aux propriétaires de nos amis à 4 pattes de bien vouloir éviter de venir accompagnés de leur chien sur le parvis de l'école ainsi qu'aux abords des bâtiments recevant du jeune public (comme la crèche et le périscolaire/centre de loisirs) et de privilégier les promenades dans des lieux moins occupés par nos petits groisiliens.

Certes tenus en laisse, ils restent imposants et peuvent être impressionnants pour de jeunes enfants. Le parvis est occupé, traversé par des enfants de la crèche, de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Bien que considéré comme le meilleur ami de l'homme, un chien reste un animal et peut avoir un comportement imprévisible s'il se sent attaqué, s'il est effrayé par un cri, par un geste,...

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Bons plans « logement » : faites-le savoir...

Il est de plus en plus difficile de recruter du personnel pour travailler auprès de nos jeunes groisiliens sur du temps périscolaire ou extra-scolaire par exemple.

Afin d'être plus attractif et/ou de pouvoir fidéliser les professionnels déjà en poste, des bons plans « logement » seraient un réel atout !

Si dans votre entourage vous avez connaissance de logement ou de chambre disponible sur la commune de Groisy ou ses environs proches, à loyer abordable, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie ou à l'AFR.

Cohésion entre les acteurs de l'enfance jeunesse

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que l'ensemble des acteurs groisiliens de l'enfance jeunesse se sont réunis début juillet, à l'initiative des élus de la commission enfance jeunesse.

Les professionnels et gestionnaires de l'école, du restaurant scolaire, de la crèche et de l'AFR ainsi que les parents bénévoles agissant au cœur des actions comme l'APE, les parents délégués et les parents agréés se sont rassemblés pour mieux se connaître et par conséquent, faciliter les échanges au quotidien et favoriser le travail partenarial.

Ce fut une belle réussite et souhaitons-le, prometteuse de jolis projets !



Rentrée scolaire réussie

Après une pause estivale bien méritée, la cloche a sonné ce lundi 4 septembre au groupe scolaire Le Chamois.

C'est ainsi que 408 élèves ont repris le chemin de l'école : 151 élèves répartis dans les 6 classes de maternelle et 257 élèves dans les 10 classes d'élémentaire.

Le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) en faveur de 13 enfants du CP au CM2, permet d'accueillir, pour la seconde année, des enfants porteurs de handicap dans de meilleures conditions et de favoriser leur intégration en milieu scolaire ordinaire.

Le bilan de la première année est très positif. Ces élèves bénéficient, selon leurs propres besoins, d'une organisation prévoyant des temps d'enseignement dans leur classe de référence correspondant à leur âge et des temps en petit groupe dans le dispositif ULIS. Cela permet donc de favoriser leur concentration, de faciliter leurs apprentissages et de développer leur socialisation.

Ce dispositif, bénéfique pour tous, permet l'apprentissage de la bienveillance, de la tolérance et du respect d'autrui. Cela est une belle ébauche pour le mieux-vivre ensemble, valeur nécessaire tout au long de notre vie !



L'équipe de l'AFR avec (de gauche à droite debout) : Marie, Tiffany, Sylvie, Laurie, Lucy, Gabriel, Marie-Jeanne, Michelle, Maryse (de gauche à droite assis) Alizée, Benjamin, Louane, Dylan. Absentes de la photo : Nathalie et Marine



Les nouveaux professeurs du groupe scolaire avec Cécile Carron PS, Thaïs Henrio CE2, Sandrine Vailly PS-MS, Isabelle Dellis CP-CE1, Laurine Soulat CE1, absente sur la photo : Jessica Périllat-Amédée CM2.



L'équipe des ATSEM avec (de gauche à droite haut en bas) : Aurélie, Régine, Mathilde Stefania, Stéphanie, Virginie



L'équipe du restaurant scolaire avec (de gauche à droite) : Marie-Thérèse Challut, Béatrice Adami, Sandrine Losada, Sophie Remillon et Kévin Durieux (absente sur la photo: Sandrine Chupin).

Des petites frimousse à Groisy

Cette année, les classes élémentaires de l'école ont participé à un projet pédagogique et solidaire nommé « Les petites Frimousses », proposé par l'UNICEF.

En début d'année, quatre bénévoles de l'association sont intervenus dans chacune des classes afin de sensibiliser les élèves aux droits des enfants dans le monde, et notamment au droit à l'identité.

Puis, de février à mai, les enfants ont confectionné une petite poupée en tissu, symbolisant un enfant du monde.

Après avoir garni la silhouette de la frimousse, des ateliers coutures ont été mis en place par les



enseignants de chaque classe, aidées par des parents et grands-parents venus nombreux. Les enfants ont alors créé des jupes, pantalons, chemises, robes et gilets customisés pour habiller leur poupée.

L'heure était alors venue d'adopter les poupées dans les familles. Toutes les frimousses ont été exposées à l'école le jeudi 8 juin.

Afin de concrétiser cette action à visée humanitaire, un don, non obligatoire, était proposé aux parents de l'école, en faveur de l'UNICEF qui œuvre pour que chaque enfant ait le droit de vivre et de s'épanouir dans le monde.

La grande générosité des parents par un don s'élevant à 5 150 euros.

Nous pouvons féliciter les enseignants pour cette initiative et les jeunes groisiliens pour leur investissement, révélant peut-être de futures vocations artistiques !

Prêts pour la 6^{ème} !

Comme à son habitude depuis le début du mandat, pour clôturer le cycle primaire, la commission Enfance Jeunesse a organisé, en cette fin d'année scolaire, un temps de rencontre et d'échanges avec les élèves de CM2. A l'issue de ce temps, un livre intitulé

La 6^{ème}, les doigts dans le nez, a été offert à chacun. Il s'agit d'un guide de survie pédagogique et ludique pour bien préparer son entrée au collège. Tous étaient ravis de ce cadeau et enthousiastes pour leur rentrée au collège.



Direction Paris pour fêter la fin du 1^{er} mandat du CMJ !

Mercredi 28 juin, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, ont pu découvrir les institutions républicaines. Accompagnés d'élus du conseil municipal, Anaïs Duret et Christelle Michelin, les référentes du CMJ ainsi que Gérard Dugave et Jean Lachavanne, ils ont pris le premier TGV en direction de Paris.

En premier lieu, ils ont visité l'Assemblée Nationale et ont été accueilli par leur Députée, Véronique Riotton avec laquelle ils ont pu échanger au sujet de ses missions et de son rôle d'élue.

En début d'après-midi, Cyril Pellevat et Loïc Hervé, Sénateurs de Haute-Savoie, les ont accompagnés pour une visite du Sénat qu'ils ont découvert avec attention. Les jeunes ont ensuite eu la chance de s'installer dans l'hémicycle afin d'écouter avec intérêt les questions d'actualité posées au Gouvernement. Pour apprendre la démocratie, comprendre ses rouages et la rendre vivante aux yeux de notre jeunesse, cette rencontre avec trois parlementaires de leur Département a été très enrichissante pour



ces 14 jeunes engagés pour leur commune.

Antoine, Diana, Eliott, Joseph, Julie, Juliette, Léo, Lily, Lyne, Margaux, Maxence, Milo, Samuel et Valentin terminent ainsi leur mandat de deux ans avec un parcours citoyen enrichi par ces visites républicaines et démocratiques, ces rencontres, ces échanges passionnants, mais aussi grâce à leurs belles réalisations durant leur mandat.

Ces jeunes, citoyens de demain, peuvent être fiers de leur engagement et laissent la place à 12 nouveaux élus pour poursuivre leur action.

Conseil Municipal des Jeunes : c'est reparti pour 2 ans !

Le samedi 17 juin, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu pour un mandat de 2 ans.

Cette cérémonie a réuni les élus sortants du CMJ qui ont présenté leurs réalisations, les élus du conseil municipal autour d'Henri Chaumontet et les parents de nos jeunes élus et candidats. Margaux et Eliott, élus sortants, ont présenté quelques projets réalisés entre 2021 et 2023 : l'organisation du Carnaval, la réalisation de deux fresques sur des transformateurs électriques de la commune, la

participation aux cérémonies de commémoration, etc.

Aujourd'hui, 12 autres jeunes groisiliens prennent le relais, encouragés et félicités par leurs prédécesseurs. Félicitations à tous les candidats pour leur participation et aux jeunes élus pour leur engagement !



Lina Anthoine



Léo Blanchard



Lilou Champin



Olivia Clerc



Lorenzo Gamet



Mahé Gruaz



Kim Janin



Kamerone Jappel



Lilou Magnin



Lilly Mammis



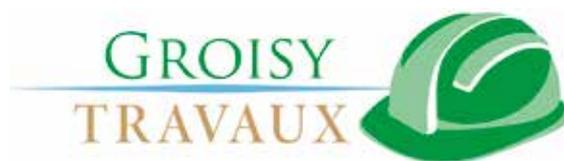
Jules Nicollin



Mélya Ouvry



Au fil des chantiers



Le terrain de football de Boisy bientôt clôturé

Le Conseil Municipal, lors de la dernière séance publique, a validé la clôture du terrain de foot de Boisy.

Les nombreux avertissements faits aux utilisateurs du terrain de foot (hors associations) concernant les incivilités et dégradations, n'ont pas été respectés.

Ces incorrections relèvent surtout du non-respect des propriétaires de chiens quant au ramassage des déjections canines, mais aussi des dégradations des filets des cages de foot. Ces derniers ont dû être régulièrement changés ces dernières années sans compter les cadenas arrachés, les barres de filets tordus, etc.

La raison qui a également poussé le Conseil Municipal à clôturer ce terrain est liée à l'incendie du robot tonte provoqué volontairement en mai dernier par quelques jeunes. A cet effet une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Les travaux réalisés par la société Cossec débuteront

début octobre. La clôture sera opérationnelle mi-octobre. Néanmoins, cette clôture sera équipée de portillons à ouverture électrique et le terrain restera en accès libre au public en journée en dehors des tontes et selon des créneaux horaires qui ne sont pas encore définis à ce jour. Le terrain sera fermé la nuit.

Des panneaux « interdiction aux chiens » seront aussi placés sur les portillons avec la prise d'un arrêté municipal. **Le Conseil Municipal et la commission « vie associative » appellent à la bonne civilité des usagers. Il serait dommage de procéder à une interdiction totale du stade ce qui priverait les personnes de bonne foi !**

Le coût des travaux s'élève à 50 000 € HT. Le Conseil Départemental a été sollicité pour une contribution à hauteur de 50%.

La commune déploie la vidéoprotection

En vous promenant dans le centre-bourg, votre regard s'est certainement posé sur une caméra fixée sur poteau d'éclairage ou façade de bâtiment ou alors sur des panneaux annonciateurs de la présence de cameras. En effet, la vidéoprotection est enfin déployée.

Pour les raisons évoquées et détaillées dans un précédent Groisilien, à savoir principalement l'augmentation significative des actes d'incivilités ou de petites délinquances, la commune a procédé à l'installation des premières caméras de vidéoprotection sur trois sites du centre-bourg à Groisy :

- Le passage à niveau n°55
- Le complexe socio-culturel et sportif de Boisy
- Le complexe sportif du Parmelan

Les équipements comprennent des caméras classiques et des caméras permettant la lecture de plaques d'immatriculation. Pour rappel, les angles de vue des caméras ne portent que sur le domaine public et les images enregistrées ne sont visionnées qu'après dépôt de plainte ou sur réquisition de la gendarmerie.

Le coût de cette opération s'est élevé à 32 000 €.

La mairie a sollicité et obtenu une subvention publique d'un montant de 19 500 €.

La mairie a engagé une réflexion pour une extension du système de vidéoprotection au chef-lieu.



Rénovation de l'école maternelle, du restaurant scolaire et du périscolaire

Les projets de rénovation et réhabilitation de l'école maternelle, du restaurant scolaire et du périscolaire avancent « bon train ».

Le concours sur esquisse pour désigner la future équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, ingénierie...) rendra son verdict courant octobre.

Les propositions des trois candidats retenus après appels à candidatures seront analysées anonymement par le cabinet AMOME - assistant à maîtrise d'ouvrage de la mairie - puis par le jury qui proposera un classement pour délibération lors du

conseil municipal d'octobre prochain.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire s'élève à 4.7M€ avec un objectif de démarrage des travaux à l'automne 2024. S'ensuivront quatre années de travaux en site occupé.

Un détail complet de l'opération vous sera présenté dans la prochaine parution du bulletin municipal.

Amélioration des girations au passage à niveau

Après 14 ans d'attente, l'aménagement du passage à niveau va enfin prendre forme !

Le projet définitif d'amélioration des girations au droit du passage à niveau (PN 55) est complété par la création d'un parking supplémentaire en partie aval côté gare. Cet ajout nécessite l'acquisition par la commune de la maison à l'entrée du parvis de la gare et sa démolition.

Pour mémoire, le projet prévoit la construction d'un haut mur dans le talus amont du PN 55, pour élargir la voirie et permettre un croisement sécurisé des véhicules.

Il s'agit d'autre part d'aménager les carrefours RD2/St-Hilaire et St-Hilaire/Mine pour améliorer la visibilité.

Ce chantier est programmé pour la seconde quinzaine du mois d'octobre et pour une durée de 6 mois environ. Dans un premier temps seront réalisés les travaux en partie amont du PN.

Un projet de cette ampleur et en cœur de village, sur un axe routier où transitent 6 000 véhicules par jour, engendrera inévitablement des gênes à la circulation.

De fait, en fonction du phasage et de la nature des travaux, un plan de circulation sera établi et des fermetures de chaussée avec déviations et mise en place d'alternats par feux seront indispensables.

La mairie et les entreprises se réservent la possibilité de travaux nocturnes ponctuellement afin d'optimiser les interventions et minimiser les impacts sur la circulation.

L'exécution des travaux s'élève à 818 000€ (acquisition foncière comprise). La commune bénéficie d'une aide financière de 330 000€ par l'Etat et de 285 000€ par le Département.

Aménagement de la voie communale dite de la Biolette

La voie communale « chemin de la Biolette » et le carrefour avec la Route de Flagy font l'objet de travaux à compter du mois de septembre pour une durée de 4 mois environ

Sont prévus le renforcement et l'enfouissement des réseaux secs avec le remplacement du transformateur électrique. A cela s'ajoute les travaux de calibrage de la chaussée et de rectification du carrefour d'entrée dans la rue. Ces travaux, rendus également possible par le fait que les dernières constructions individuelles ont été érigées,

comprennent également une reprise du réseau de collecte des eaux pluviales et l'aménagement de la plateforme de retournement. L'entreprise Gimbert TP a été retenue par consultation en groupement de commandes avec Energie et Services de Seyssel.

Le montant des travaux est de 284 000 € dont 127 000 € pour l'aménagement de voirie.





Commission Urbanisme



L'urbanisme est un sujet de préoccupation majeur

Zoom sur le travail de la commission urbanisme avec le maire, Henri Chaumontet et Isabelle Bastid, maire-adjointe en charge de cette thématique.

Comment s'organise le travail de la commission urbanisme ?

Deux types de réunions sont régulièrement organisées.

- Tous les quinze jours, le lundi après-midi, les élus disponibles examinent les autorisations d'urbanisme courantes en présence des agents des services urbanisme et technique de la mairie. Nous faisons le point sur l'avancement des dossiers en cours et analysons les avis des services gestionnaires de l'assainissement, des eaux pluviales, de l'eau potable, de l'électricité et de la voirie.

- Périodiquement, en soirée, pour que l'ensemble des membres de la commission puissent sur être présents, nous abordons les sujets plus conséquents et plus complexes tels que les projets de

logements collectifs et les perspectives de développement et d'aménagement

- Tous les quinze jours, en alternance avec la réunion de la commission, un architecte consultant donne aussi son avis sur l'intégration architecturale des projets. A cette occasion, les demandeurs et leur architecte peuvent être conviés à cette rencontre qui a lieu le plus souvent à la mairie mais aussi dans certains cas sur place.

C'est donc bien la commune qui donne les autorisations d'urbanisme ?

Oui. Elles sont étudiées au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été établi par la commune en 2020, mais nous sommes tenus de respecter les avis des services gestionnaires.

Combien de demandes examinez-vous chaque année ?

En 2022, nous avons étudié 151 déclarations préalables et 42 permis de construire. En 2023, à la date d'aujourd'hui, nous en sommes à 88 déclarations préalables et 27 permis de construire.

Avez-vous des « quotas » à respecter ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du bassin annécien nous accorde environ 47 logements par an. De 2015 à 2022, nous en avons autorisé en moyenne 45. A partir de 2026, avec l'application du PLUi HMB, nous devrions passer à 33 logements par an.

Qu'en est-il du logement social ?

Depuis que nous avons intégré le Grand Anancy nous sommes soumis à deux obligations :

- Le PLH (Plan Local de l'Habitat), il s'agit d'une programmation du Grand Anancy qui définit à chaque commune membre les orientations et les objectifs en matière de logement social. Pour ce qui nous concerne, sur la période 2020 à 2025, nous devons produire à minima 19 logements sociaux par an.

- L'article 55 de la loi SRU a pour objectif de recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article



55 oblige les communes de plus de 3500 habitants à disposer d'un nombre de logements sociaux proportionnel à son parc résidentiel d'au moins 25 %. A ce jour, nous disposons de 156 logements sociaux sur un total de 1636 logements, nous sommes donc déficitaires de 253 logements sociaux. De fait, à partir de cette année, nous sommes soumis à une pénalité annuelle dont le montant s'élève en 2023 à 63 500 €.

Où en est-on avec la croissance démographique de Groisy ?

A ce jour, Groisy compte 4 189 habitants. Sa population a pratiquement doublé en 30 ans et sa progression est constante et régulière. Depuis 2015, l'accroissement de population est de + 2,10 % par an, ce qui fait en moyenne 80 habitants. En 2022, 363 personnes y ont emménagé, 289 l'ont quitté, soit un solde migratoire de 74 individus.

Pouvez-vous nous parler des grosses opérations en cours ?

Dix-huit logements (dont 5 logements sociaux) sont en cours de construction route de la Fruitière, répartis comme suit : deux petits collectifs de 9 et 5 logements, deux maisons individuelles et 1 maison jumelés. Il s'agit de la SCCV Domaine des Usses dont la livraison est prévue courant 2024.

Un autre projet, de huit logements avec une surface commerciale de 150 m² est situé au Plot, dans l'ancien hôtel-restaurant « la Croix blanche ». En souffrance depuis 3 ans, il devrait redémarrer d'ici la fin d'année avec un nouveau maître d'œuvre.

La rénovation de la ferme Duret, au lieu-dit la Noble, a, elle aussi, rencontré des problèmes suite à la défaillance de son promoteur. Les acquéreurs ont fait valoir la clause



de garantie de parfait achèvement qui a relancé le projet et la livraison interviendra d'ici la fin d'année, il contient 21 logements dont 6 sociaux.

Une belle rénovation a également été effectuée au Cours du Plot ?

Oui, il s'agit de la création de six logements et d'un espace commercial dans un bâtiment ancien remarquable, qui à l'époque des diligences servait de relais et par la suite de garage automobile détenu par Georges Eminent et ses fils Pierre et Jacques, famille éminemment connue à Groisy. La livraison est en cours.

Avez-vous une politique foncière ?

Oui, bien évidemment, la mise en œuvre de certains projets mais aussi l'application de certaines orientations d'aménagement peuvent nous conduire à l'acquisition de biens ; notamment lorsque des biens sont en vente, la commune peut faire valoir son droit de préemption. Dans ce cas elle peut se faire assister par un organisme de financement, l'EPF (Etablissement Public Foncier). A savoir cependant que toute acquisition d'un bien par une collectivité est soumise à une estimation de France Domaine avec une marge de négociation très limitée. En cas de désaccord la collectivité peut

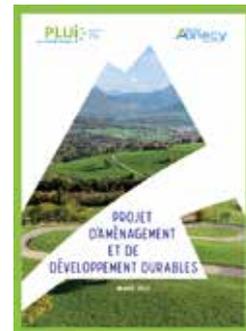
alors engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

C'est ainsi qu'en 2020 nous avons acquis par préemption la maison « Guillot » rue de la gare dans le cadre d'une orientation d'aménagement portant sur plusieurs propriétaires. Des discussions sont en cours avec les propriétaires riverains en vue de réaliser une opération immobilière de 25 logements.

Dernièrement, la commune a préempté la maison située à proximité du rond-point de Longchamp. Cette maison étant située en zone à vocation économique, sa mise en vente nous a interpellés et ce d'autant que nous faisons face à une très forte demande d'installation d'entreprises sur notre territoire. Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de l'EPF qui en est propriétaire et qui va la gérer jusqu'à l'émergence d'un projet.

Actuellement, dans le cadre de l'opération de sécurisation du passage à niveau qui va démarrer prochainement, nous sommes en cours d'acquisition de la maison située en contrebas du passage à niveau en vue de sa démolition. Nous menons également une réflexion sur deux autres biens en vente, une maison au Chef-lieu et l'autre près de la gare.

Le PLUi-HMB du Grand Annecy un projet ambitieux pour l'aménagement du territoire



Pour aller plus loin, le Grand Annecy a décidé d'ajouter au PLUi trois dimensions : habitat, mobilité, bioclimatique. On parle alors de PLUi-HMB.

De fait, dans la plupart des cas de PLUi-HMB, d'autres textes viennent compléter le PLU. C'est le cas du Plan local de l'Habitat et du Plan des mobilités. En effet, penser l'aménagement sans penser dès le début aux mobilités est devenu aujourd'hui insuffisant. Par exemple, si le Grand Annecy décide de densifier une zone urbaine, sans adapter les offres de mobilités, il est fort à parier que cela aura un impact important sur les habitants.

La dimension bioclimatique

Il faut souligner également l'originalité du Grand Annecy qui souhaite que le PLU ait une dimension bioclimatique.

Aux vues de l'importance des enjeux climatique, l'intercommunalité a en effet jugé que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devait également permettre de répondre aux grands défis environnementaux. L'aménagement a de fait un rôle crucial à jouer pour accroître la résilience des territoires.

Ainsi, grâce à son PLUi-HMB, le Grand Annecy s'assure de penser l'interdépendance de l'ensemble des enjeux du territoire.

Une concertation en plusieurs phases comme pour tous les PLU

Comme pour tout PLU, plusieurs phases se succèdent pour établir le PLUi-HMB du Grand Annecy. Lors des trois premières phases, la concertation publique est obligatoire.



Une première phase de diagnostic visant à définir les défis du territoire s'avère nécessaire

Cette phase consiste à centraliser l'ensemble des études réalisées par des bureaux d'études en urbanisme, paysage...

Cette première partie comprend également des ateliers et réunions publiques permettant de s'exprimer sur le sujet. Cette concertation du diagnostic a eu lieu entre 2020 et 2022.

Le diagnostic réalisé a permis de définir 13 défis essentiels autour de quatre grandes thématiques :

- Un environnement préservé et valorisé,
- Un habitat adapté et durable,
- De nouveaux modes d'aménagement et de mobilités,
- Un développement économique durable.

Une deuxième phase de concertation qui continue de faire appel à l'expertise d'usage des citoyens et acteurs du territoire

Une fois les 13 défis définis, il reste à savoir comment les relever. La deuxième phase de concertation publique fait donc appel à l'expertise d'usage des citoyens et des acteurs du territoire pour trouver des solutions.

L'objectif final de cette phase de concertation est de discuter des enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La concertation publique sur le PADD a eu lieu de novembre 2022 à janvier 2023.

La concertation publique continue Une troisième étape suit la deuxième phase

 <p>Une transition au service d'un environnement préservé et valorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les espaces agricoles et les milieux naturels • Préserver les paysages, l'architecture et le patrimoine du territoire • Valoriser les ressources locales pour mieux construire, réhabiliter et produire 	 <p>Une transition au service d'un habitat adapté et durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des logements abordables pour les habitants du territoire • Construire aux bons endroits, en favorisant la maîtrise publique des terrains • Aménager et construire avec des exigences environnementales fortes
 <p>Une transition au service de nouveaux modes d'aménagement et de mobilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un niveau de développement acceptable pour la population et soutenable pour le territoire • Optimiser l'organisation des villes et des villages et favoriser les services de proximité • Développer les mobilités durables 	 <p>Une transition au service d'un développement économique durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repenser l'accueil des entreprises et les parcs d'activités économiques • Diversifier l'agriculture tout en maintenant les filières existantes • Promouvoir un tourisme et des loisirs plus durables • Développer une offre commerciale adaptée à l'évolution des modes de consommation

de concertation publique. Elle aura lieu entre 2023 et 2024 pour le Grand Annecy.

Un dossier et un registre de concertation sont mis à disposition du public à la mairie ainsi qu'au siège du Grand Annecy. Vous pouvez y

déposer vos observations ou le faire de manière dématérialisée à l'adresse suivante plui@grandannecy.fr en précisant en objet « PLUI, habitat, mobilité bioclimatique du Grand Annecy ».

Vous pouvez également le faire

par courrier postal, soit à la mairie, soit à la direction de l'aménagement du territoire au 46 avenue des îles BP 90270 74 007 Annecy cedex.

Une fois les réunions publiques et ateliers thématiques finis, les bureaux d'études accompagnent les élus pour traduire en zonages et réglementations les données remontées.

Une fois le zonage défini et la traduction réglementaire achevée, il s'agira d'informer les citoyens et acteurs du territoire des décisions prises.

Le projet de PLUi-HMB doit ensuite être voté et validé par le conseil communautaire. Commence alors l'enquête publique qui aura lieu entre 2024 et 2025.

Ainsi se terminera un processus de 5 ans, avec l'approbation finale en 2025 du PLUi-HMB du Grand Annecy.

Neuf élus composent la commission urbanisme



De gauche à droite : **Isabelle Dupanloup, Isabelle Bastid**, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, **Stephen Martres, Henri Chaumontet, Philippe Simonnet, Philippe Mandereau, Daniel Jordanou**. Absents : **Clément Berta, Nathalie Bocquet et Christophe Sibille**. Les élus sont secondés par **Virgine Gourlot**, responsable du service urbanisme.



ENSEIGNEMENT

Le Campus de Groisy fête ses 50 ans !

L'ex-Centre de Formation des Apprentis, devenu Campus de Groisy, souffle ses 50 bougies. L'occasion de faire un zoom sur ce fleuron de l'apprentissage en Rhône-Alpes.

Créé par des fédérations professionnelles en 1973, le Campus de Groisy accueille aujourd'hui plus de 1 000 apprenants, dont une centaine en reconversion professionnelle, en formation d'excellence dans les métiers de bouche, la restauration, la fleuristerie ou la pharmacie.

Déjà doté d'un ancrage territorial fort, sa nomination, en février 2022, « Centre d'Excellence de la Gastronomie et de ses filières » par le Conseil Régional, amplifie son rayonnement national mais aussi international.

Dès 1973, la préservation de l'authenticité du geste technique, la passion des métiers et la transmission sont au cœur du projet. Des valeurs qui sont toujours d'actualité à travers une formation pragmatique adaptée et durable via l'apprentissage, la reconversion professionnelle ou les masterclass. L'offre de formation s'est désormais étoffée pour proposer plus de 30 diplômes dans quatre secteurs d'activité différents : pharmacie, métiers de bouche, fleuristerie et restauration. La filière primeurs a été fraîchement ouverte et les formations cré-



miers-affineurs et les métiers de l'hôtellerie devraient suivre bientôt.

Cet espace de 15 000 m² allie innovation et performance et constitue l'un des plus beaux lieux de formation de la région tout en gardant pour préoccupation majeure l'employabilité des apprenants.

Désigné, en février dernier, site officiel d'entraînement pour le Centre d'Excellence de la Gastronomie et de ses filières par l'Etat et le Conseil Régional, le Campus

de Groisy porte une véritable ambition : faire rayonner les métiers dans les concours nationaux et internationaux, mais également servir l'ensemble des professionnels (artisans, producteurs...).

Enfin, la rénovation récente d'un espace de 500m² au sein du Campus a donné le jour à l'espace Olivier Couvin. Doté d'équipements à la pointe (un laboratoire pluri-métiers de 150m², un laboratoire charcuterie, un bar et un laboratoire de conditionnement), il a permis de pousser encore plus loin le curseur des valeurs : la rigueur, la créativité au service de la minutie, le partage et la transmission du geste technique.



Hippicurisme : un événement à cheval sur l'apprentissage !

Parce que l'apprentissage des jeunes et la transmission du savoir-faire des artisans est la raison d'être du Campus de Groisy, ce dernier a décidé, avec les fédérations professionnelles et à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, de créer un événement innovant pour la promotion des métiers, des parcours de formation et la conquête de nouveaux publics. Baptisé « Hippicurisme », il se déroulera du 24 au 26 novembre à La Roche-sur-Foron et alliera savoir-faire artisanaux et jumping équestre.

L'objectif de cette manifestation inédite est de démontrer que l'apprentissage est une voie d'excellence et un ascenseur social incomparable par la promotion des métiers et des parcours de formation. L'ambition du Campus est également de conquérir de nouveaux publics et de valoriser l'artisanat.

Les filières et les métiers seront mis en valeur avec des démonstrations, de la fabrication, des dégustations et de la vente sur place. Des métiers méconnus, tels que celui de primeur ou de fromager-crémier, seront mis en avant pour informer un public large et novice.

Il s'agit aussi d'accompagner les jeunes et les moins jeunes vers des parcours professionnels et d'optimiser leur insertion. Toutes les équipes du Campus ainsi que ses partenaires seront mobilisés pour renseigner les publics, qu'ils soient collégiens, adultes en reconversion ou demandeurs d'emploi. Des conférences et des tables-rondes, sur des sujets comme le recrutement,



les métiers, la formation, la fidélisation des collaborateurs... seront proposés et accessibles à tous.

Ainsi, sur les 20 000 m² du parc des expositions de La Roche-sur-Foron, un véritable village artisanal grandeur nature, soutenu par l'ensemble des organisations professionnelles et avec la participation des artisans de notre territoire, s'offrira au regard et aux papilles des visiteurs. Des

concepts de restaurations seront associés aux métiers.

Parallèlement, un jumping équestre se déroulera pendant les trois jours de la manifestation, avec pas moins de 900 cavaliers ! Des épreuves clubs, amateurs et pros auront lieu sur deux carrières dont une piste d'honneur. Et parmi les surprises attendues, une épreuve de show time puissance est d'ores et déjà programmée.

Le campus de Groisy, futur centre d'excellence, a reçu la préfète de la région AURA

Pour son premier déplacement dans le département, Fabienne Buccio, la préfète de Région Auvergne Rhone-Alpes, a fait étape au Campus de Groisy le vendredi 2 juin : l'occasion de faire avec elle un état de l'avancement du projet du centre d'excellence des métiers de bouche et de la gastronomie.

Le choix de ce premier déplacement en Haute-Savoie émane de la volonté du Président de la République de créer un "Clairefontaine de la gastronomie" pour préparer les meilleurs apprentis aux plus grands concours. La Préfète de région a évoqué le projet du centre d'excellence avec le président Arnaud Gobled et de la directrice Magali Ceste, en présence des élus et des professionnels du secteur.



Boucherie du Lachat : merci Christian et bonne retraite

Il y avait foule ce vendredi 28 juillet à la boucherie du Lachat. Les nombreux clients de la boucherie, tenue depuis septembre 2004 par Christian Cussonneau, sont venus lui témoigner toute leur sympathie et lui dire un grand merci pour celui qui a su régaler les papilles de tous les Groisiliens, mais aussi des alentours.

Sa gentillesse, sa sympathie, son sourire, son accueil chaleureux sans oublier la qualité de sa viande et de ses produits ont fait de Christian un incontournable de la commune.

L'émotion était visible sur son visage lors de ce moment de partage avec une pointe de nostalgie. « J'ai repris ce commerce en 2004 et j'aurais voulu continuer encore un petit peu, mais la vie en a décidé autrement suite à des soucis de santé et j'ai fait valoir mes droits à la retraite. »

Une retraite bien méritée pour Christian (63 ans en septembre) qui a baigné dans ce métier depuis toujours et qui maintenant va pouvoir s'occuper de lui ! « J'ai été très content et ce fut un plaisir de travailler sur la commune avec une clientèle très

sympa et fidèle tout au long de ces années ! ».

Ce pot de retraite était également le moyen de passer le relais à celui qui aura la lourde tâche de reprendre ce commerce tant apprécié de tous. Le repreneur, Baptiste Duvernay, est un Groisilien pure souche, issu d'une famille très connue sur la commune.

Après avoir fait toute sa scolarité à Groisy, il est rentré à la boucherie du Lachat comme apprenti à l'âge de 14 ans, a passé et réussi tous ses examens et a travaillé comme employé au côté de Christian où il a pu apprendre et se perfectionner jusqu'à ce jour. Depuis le 22 août, Baptiste, âgé de 26 ans, a donc pris les commandes avec une équipe fidèle à ses côtés et Christian qui ne sera pas loin pour « jeter un œil si besoin » !

Nous souhaitons à Christian de profiter pleinement de sa retraite, de sa famille. Nous lui disons un immense MERCI pour sa bienveillance envers les Groisiliens et tous ses clients.

A Baptiste, nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite et de pérennité pour son entreprise qui tient tant à cœur aux Groisiliens.

Une aire de jeux pour un bol d'air frais !

A chaque rentrée scolaire, son lot de surprises ! Et quelle ne fut pas l'agréable surprise pour nos jeunes groisiliens de découvrir une aire de jeux à côté du parvis de l'école.

Afin de répondre à une demande croissante des familles et des enfants eux-mêmes, la municipalité a fait installer une nouvelle aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans. Une balançoire, un tourniquet nouvelle génération ainsi que des toboggans composent entre autres ce nouvel espace d'activités, de loisirs et de lieu de vie.



ÉCONOMIE

De nouveaux entrepreneurs à votre service...

Boucherie du Lachat

Boucherie - Charcuterie -
Baptiste Duvernay
278 rue de Boisy
Tél. 04 50 68 48 25



Fleuriste

Anne Pihouée
286 rue de Boisy
Tél. 06 03 29 80 65
pihouee.anne74@gmail.com



Succession & Patrimoine

Johanna Marie
Tél. 06 26 28 43 03
jm@successionpatrimoine.com



Rèv'Rie

Onglerie
Perez Amandine
649 route d'Annecy
Tél. 06 60 87 81 85



Rose beauté

Institut de beauté
320 chemin de Belle Vue
Tél. 07 84 00 40 08



J.E.M.E 74

Ménage et entretien -
Saunier Jérémy
Tél. 06 79 48 65 88
contact@jeme74.fr



La caserne

Bar billard
69 route de la Roche /foron
Tél. 06 68 20 75 58



ECOWASH

Lavage auto -
253 Route d'Annecy
Tél. 06 69 33 97 49



Honey

Institut de beauté
Lisa Nicollin
7 rue de la gare
Tél. 06 95 33 11 83



Webdost Solutions

Spécialiste dans la création de sites internet et de la prestation informatique pour les PME et les particuliers.
Stéphane Dompmartin - Tél. 07 80 96 79 74
contact@webdost-solutions.com





Bibliothèque



Et si on donnait un nom à la Biblio ?

En 2022, nous sollicitons la population pour choisir le nom du groupe scolaire qui est devenu : "Groupe scolaire le Chamois, toujours vers le haut". Aujourd'hui, c'est au tour de la Biblio de solliciter les groisiliens pour donner une identité à ce lieu !

Amis lecteurs, adhérents ou non de la bibliothèque, adultes ou enfants, nous vous invitons à proposer vos idées. Comment ?

Déposez anonymement sur papier libre vos propositions, accompagnées ou non d'un commentaire.

Deux options :

- directement à la bibliothèque
- par mail sur bibliotheque@groisy.org

Vous avez jusqu'au 30 octobre pour soumettre vos idées.



Un automne plein de surprises pour les petits et grands !

MovembeRose

La biblio se mobilise pour Octobre Rose et Movember le samedi 28 octobre, de 9 h à 12h. Autour d'un café et quelques gâteaux, venez partager un moment convivial et solidaire !

Les dons seront reversés aux associations de lutte contre le cancer du sein et de la prostate.



Halloween party

Ce même samedi 28 octobre, de 18h00 à 20h00, venez célébrer Halloween comme il se doit lors d'une nocturne gratuite ouverte à tous à la biblio !



Ateliers jeux

Envie de jouer ? Chaque 3^{ème} samedi du mois, de 10 h à 12 h, profitez des animations jeux avec Héloïse et Matthieu, bénévoles à la bibliothèque et animateurs hors-pair !



Les horaires

Lundi : 15h30 - 18h30

Mercredi : 15h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

bibliotheque@groisy.org





Les associations ont fait leur rentrée avec le Forum

Le traditionnel Forum des Associations, samedi 2 septembre, à la salle d'animation a donné le coup d'envoi d'une nouvelle saison pour les acteurs de la vie associative.

25 associations essentiellement de Groisy mais aussi du pays de Fillière étaient présentes, dans des domaines sportifs, culturelles et sociales. C'est l'un des événements incontournables de la rentrée. Organisé par la Commission « Vie associative » de la commune, le forum des associations a lieu chaque année le 1er samedi de septembre.

Ce rendez-vous phare permet aux visiteurs de découvrir des associations, des clubs et c'est un moment pour les principaux intéressés de faire connaître, de promouvoir, leurs arts, leurs disciplines, etc. Comme chaque année, on retrouve les fidèles qui répondent favorablement comme le Hand, le Tennis, l'AFR, Fillière grimpe mais aussi le badminton, le tennis de table le foot, le rugby,



la bibliothèque, etc. Sans oublier la toute nouvelle école de musique « la boîte à musique » qui a vu le jour cet été et qui compte déjà près de 90 adhérents ! A noter que le club de Goshindo a fait des démonstrations de leur discipline au plus grand plaisir du public venu en nombre. Une très belle initiative qui pourrait donner des idées à

d'autres associations. Comme à son habitude le Conseiller Départemental François Excoffier est venu saluer les associations présentes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les associations communales sur le site de la mairie :
www.groisy.fr

Création d'une section Jeunes sapeurs-pompiers

La section Jeune Sapeurs-Pompiers Thorens-Groisy est rattachée au centre de secours de Thorens-Groisy. Ces jeunes sont encadrés bénévolement par des sapeurs-pompiers de ce même centre.

Durant leurs cursus, les jeunes âgés de 12 à 17 ans, ont des formations à valider, comme par exemple un module de premier secours en équipe ou encore des formations incendie et de protection des biens. Il valide en partie leur formation initiale de sapeur-pompier suite à l'obtention du brevet des cadets. Au cours de leurs années de formations, la section JSP participe aussi à divers événements sportifs.



Les JSP assistent aussi aux cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

La section ayant été ouverte en mars 2023, les JSP devront être équipés de tenues de sport ainsi que des tenues de manœuvre.

« Nous devons également investir dans du matériel pédagogique pour former au mieux nos JSP ; la mairie a été sollicité à cet effet. Pour la saison 2023-2024, nous souhaitons accueillir environ 15 jeunes », affirment les responsables.

Au fil de l'actualité...

Lundi 8 mai : Michel Cartigny s'est vu remettre une médaille et un diplôme d'honneur par Henri Chaumontet, maire de Groisy, pendant la cérémonie du 8 mai.



Samedi 13 et dimanche 14 mai : Concert chorale « les 3 P'tites notes » pour fêter ses 40 ans.



Jeudi 18 mai : Parmel'hand.



Dimanche 28 mai : Chasse au trésor organisée par Enigmagic



Dimanche 4 juin : Vide grenier de l'APE.



Samedi 10 juin : Remise des prix tournoi du FC La Fillière



Samedi 10 juin : Porte ouverte au centre des sapeurs-pompiers.



Samedi 10 juin : Salon du Livre Jeunesse organisée par Liv'Evasion



Au fil de l'actualité...



Vendredi 16 juin :
Marché nocturne



Vendredi 30 juin : Fête de l'école



samedi 1^{er} juillet:
Tournoi de foot humanitaire



Lundi 3 juillet : Défi mobilité des écoliers



Jeudi 13 juillet : Bal du 14 juillet



Dimanche 23 juillet :
Démonstration de Monster Truck

Mercredi 21 juin :
Fête de la musique



Mercredi 28 juin : Repas champêtre du Cub de l'Harmonie



Jeudi 13 juillet : Feux d'artifices



Au fil de l'actualité...

Vendredi 25 août : Réunion des associations



Jeudi 24 août : Concours annuel de boules de la Groisilienne



Dimanche 27 août : 1^{er} tour de la coupe de France FC Fillière- Cernex



AGENDA

Dimanche 1^{er} octobre : Repas à emporter de l'Association Paroissiale avec au menu : Choucroute, tomme, pain, dessert, bière.



Contact et vente de carte auprès des membres et au
Tél. 06 52 23 67 32
Tarif : **20€**

Samedi 7 et dimanche 8 octobre : Salon des Arts et Talents

Le Salon des Arts et Talents est un événement de qualité qui met en avant la créativité et l'excellence sous toutes ses formes. C'est un rendez-vous annuel très attendu. L'objectif principal de ce salon est de découvrir, apprécier et promouvoir les créateurs émergents ainsi que les talents déjà établis.



Le salon ouvrira ses portes le samedi à 10h jusqu'à 19h et le dimanche à 10h. La clôture aura lieu à 17h après le tirage de la tombola.

Dimanche 15 octobre :

A 17h, salle Antigny - Ciné-Conférence sur l'Arménie, «Du rêve à la réalité» par Nicolas Pernot. Entrée gratuite.



Samedi 28 octobre : Soirée Filets de Perches du FC La Fillière, à partir de 20h - Espace Animation - Au menu : entrée, filets de Perches, frites, fromage, dessert & café.



Adulte : **25€** - Enfant : **12€**
Tél. 06 17 52 57 16

Samedi 28 octobre :

De 9 h à 12h. A la biblio, pour Octobre Rose et Movember. Tous Les dons seront reversés aux associations de lutte contre le cancer.



Samedi 28 octobre :

de 18h à 20h, venez célébrer Halloween lors d'une nocturne gratuite ouverte à tous à la biblio !



Samedi 4 et Dimanche 5 novembre :

Bourse aux skis de l'APE - Espace Animation



Samedi 18

Novembre : après-midi intergénérationnel autour du jeu à la biblio - Salle Antigny



Dimanche 19 Novembre :

Thé Dansant de l'UNC Alpes - Espace Animation



Mercredi 22 Novembre :

Conférence Zéro Déchet - Espace Animation



Samedi 2 Décembre :

Soirée du Rugby Club Fillière- Espace Animation



Samedi 9 Décembre :

Concert de l'Avenir Musical des Glières - Espace Animation



Du Jeudi 12 au Samedi 16

Décembre : Marché de Noël de L'AFR - Espace Animation



Vendredi 5 Janvier :

Vœux du Maire à la population - Espace Animation



Samedi 13 janvier :

spectacle « boîte à bretelles » - Espace Animation



AGENDA

Samedi 14 octobre : Festival de Magie et Arts visuels



Numéros de colombes, manipulation, grandes illusions, pole dance et bien d'autres succéderont ! Pendant deux heures environ : un spectacle époustouflant à ne pas manquer ! Un festival extraordinaire qui défie les lois de la réalité : le festival de magie et arts visuels révèle sa programmation captivante.

Le samedi 14 octobre à 20h30, notre commune accueillera les plus grands magiciens du monde pour un événement spectaculaire et envoûtant.

Préparez-vous à plonger dans un univers où la réalité se mêle à l'illusion et où l'impossible devient possible. Le Festival de Magie est fier de présenter une programmation extraordinaire qui fera vibrer les amateurs de magie de tous âges.

Des artistes de renommée mondiale ont été soigneusement sélectionnés pour offrir des spectacles uniques, mêlant créativité, mystère et émerveillement.

Des numéros classiques aux performances contemporaines, le festival promet de transporter les spectateurs dans un monde magique. Ne manquez pas l'occasion de vivre la magie sous toutes ses formes. Buvette et petite restauration tenue par le comité de jumelage Groisy-Antigny.

Au programme de cette soirée présentée par le champion du Monde de Magie Comique, Chris TORRENTE !

Chris TORRENTE, maître de cérémonie Vice-Champion du Monde Magie Comique



Alban WILLIAM : magicien spécialiste des numéros de colombes

David COVEN Magicien aux multiples facettes, révélé par l'émission « LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE »



Jean-Yves FABRIS : Vice-champion du monde 2018. Il est considéré aujourd'hui comme le meilleur manipulateur du monde !

Laurent FEPPON spécialiste de la grande illusion notamment pour ces apparitions uniques d'animaux ! il sera accompagné de **Catty LORES** !



Première partie : **Gérard MAJAX** Organisateur du festival de magie et Arts visuels de RUMILLY et de GROISY



Luc PARSON : directeur artistique du Festival de la Magie d'Oz, magicien et ventriloque, créateur de l'école de magie de Grenoble et du concours national des Etoiles de la Magie..



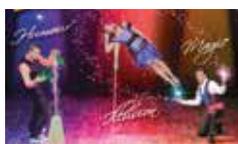
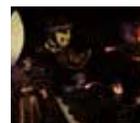
Nestor HATO, magicien de cartes. qui revisite la manipulation a un rythme effréné



Maryon LECOEUR, professionnelle de la danse artistique et de Pole dance

CHANGING FACE Le BIANLIAN - Visage changeant est un art vivant de l'opéra du Sichuan, dans laquelle l'artiste change de masques à plusieurs reprises.

Pierre XAMIN est le premier européen, ayant pu s'initier à cet art vieux de 3 siècles. Il propose un véritable spectacle mêlant rythme mystère et poésie..



David COVEN et Liloo et KRISTOF présentent « Show Time ! » Un numéro de Magie surprenant où s'enchaînent moments poétiques, instants comiques et effets magiques.

Tarif unique : 15 €

Bar-tabac du Chemin de Fer 7, rue de la Gare

Renseignements et réservations : Christophe Sibille : 07 77 00 76 42

Réservation en ligne :



GROISY VIE ASSOCIATIVE



citiz L'autopartage à Groisy

Citiz Alpes Loire, c'est un parc de voitures en autopartage accessibles en libre-service 24h/24 et 7 jours/7.

Les voitures Citiz sont à votre disposition pour faire des courses, partir en week-end, se rendre à un rendez-vous pro... Prenez une voiture Citiz, profitez-en, ramenez-là à son emplacement. Elle est disponible pour la personne suivante. L'autopartage Citiz, c'est la location facile et pratique pour accéder à une voiture de façon occasionnelle ou régulière.

Citiz Alpes Loire est présent dans plus de 70 communes en Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche, Loire, Haute-Loire et Ain.

- Des véhicules accessibles 24h/24 pour une heure, un jour ou plus.
- Des voitures récentes et peu polluantes, thermiques, électriques ou hybrides.
- Des formules tarifaires, avec ou sans abonnement.

- Un service présent dans plus de 140 villes en France
- La possibilité de partager son auto et de faire des économies, un partenariat gagnant-gagnant !

A Groisy, ce service est disponible à l'Orée du Parmelan, 107 route des Aires.

Tél. 04 76 24 57 25 mail : alpes-loire@citiz.fr

Promotion spéciale habitants

Inscrivez-vous sur le site web de Citiz Alpes Loire avec le code promo « ZOE2023 » avant le 31/12/2023 et profitez des frais d'inscription offerts, de 3 mois d'abonnement offerts et d'un crédit consommation de 100€. Sur présentation d'un justificatif de domicile sur la commune de Groisy.

<https://alpes-loire.citiz.coop/>

E-tat-Civil du 1^{er} mai au 31 août 2023

Naissances

8 mai à Epagny Metz-Tessy
Mahé DARD
43 route de Vallourd

29 mai à Epagny Metz-Tessy
Pablo BIZCARRONDO GODEAU
783 route de chez Diossaz

22 juin à Annecy
Noélie KOLOS
45 chemin de chez Miney

24 juin à Epagny Metz-Tessy
Léo MARTINET
353 chemin de la Mine

27 juin
à Saint-Julien-en-Genevois
Marceau ROUSSEAU
241 route de la Caille

28 juin à Epagny Metz-Tessy
Tomy LIMACH
965 route du Chef-Lieu

8 juillet à Annecy
Ovha LETOURNEUR
42 chemin du Bief

13 juillet à Epagny Metz-Tessy
Thalie PÉROU
518 route du Chenay

26 août à Contamine-sur-Arve
Alban THIVENT
100 allée de Combarette

Mariage

Mariages hors commune

3 juin à Douvaine
Dorine HEITZMANN et Arthur DE SA

8 juillet à Saint-Martin-La-Porte (Savoie)
Leslie GROS et Geoffroy GUILLEMAIN

Mariages à Groisy

20 mai ,
Carole MOREAUX et David DUFOUR

3 juin
Virginie CHAUMONTET et Jean-Luc SAUTIER

9 juin,
Clémence DYSLI et Romain MICHEL

10 juin,
Amélia ORSIER et Jason BOILEAU

10 juin,
Viktorya ALEKSANYAN et Cyril BILLOT

24 juin,
Betty RAPHOZ et Benjamin GATINEAU

8 juillet,
Virginie MAILLE et Christophe DI ROSA

15 juillet,
Cécile POINT et Gilles CHAPPUIS

26 août,
Sanela BLIDAREVIC et Cédric MULLER

Décès

13 mai à Seynod, Annecy
Marcelle REMILLON, née **MOUTHON**, 80 ans

19 mai à Argonay
Patrick DE ABREU AREIRA, 64 ans

20 mai à Groisy
Maurice DUMAZER, 72 ans

12 juin à Groisy
Marcelle BERTHERAT, née **GAVEL**, 85 ans

9 juillet à Groisy
Simone FONTAINE VIVE ROUX née **CURSILLAT**, 95 ans

11 juillet à Groisy
Michel DURET, 74 ans

15 août à Allauch (Bouches-du-Rhône)
Jean DEMAISON-MERMET, 86 ans

18 août à Epagny Metz-Tessy
Patrice DEGEORGES, 63 ans



Mairie de Groisy
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy
Tel : 04 50 68 00 01
Site : www.groisy.fr



LE GROISILIEN / Septembre 2023

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - **N°46 - Septembre 2023** - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usse&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.